



# PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction interrégionale de la Mer  
Nord Atlantique-Manche Ouest

Annexe n° 21 à l'arrêté du préfet de la région Bretagne n°R53-2024-12-31-00009 du 31 décembre 2024 réglementant l'exercice de la pêche maritime des poissons migrateurs et de la pêche en estuaires en Bretagne

Carte indicative de la zone d'interdiction de la pêche à l'aide de filets au barrage d'Arzal

